



Lettre ouverte à Michèle KIRRY
Préfète de la région Bretagne
Préfecture de la région BRETAGNE
3 avenue de la Préfecture
35026 Rennes Cedex 9

14 bd Hérault
22000 Saint- Brieuc
secretariat.eelvbzh@free.fr

Mercredi 29 avril 2020

Qualité de l'air : il faut agir, notre santé est en jeu

Madame,

Dans votre réponse écrite datée du 21 avril à André Ollivro, président de Haltes aux marées vertes, qui vous avait alertée sur la pollution due aux épandages agricoles, vous ne faites état que d'un pic de pollution fin mars. Or, selon le bulletin d'Airbreizh, organisme habilité à mesurer la qualité de l'air, celle-ci a de nouveau été médiocre du 9 au 11 avril dans toute la Bretagne, les 15 et 16 avril dans l'Ouest breton, et du 21 au 26 avril dans toute la région sans réaction de votre part. Aussi, le taux de particules fines dans l'atmosphère ne s'est pas amélioré malgré la baisse de 80 % de la circulation automobile et une activité économique réduite dues au confinement. Le coronavirus n'est pas la seule menace pour notre santé.

La qualité de l'air est essentielle pour la santé publique. Elle cause chaque année 48000 décès prématurés dans notre pays. Or, la pollution aux particules fines est fortement soupçonnée d'augmenter le déplacement et la durée de vie du virus dans l'air et donc sa propagation*. Les pics de pollution ne sont pas les principaux responsables. C'est l'accumulation de particules tout au long de l'année qui est nocive. Le niveau de pollution de l'air le plus fréquent est 4 sur une échelle de 1 à 10. Or, la baisse de dioxyde d'azote (NO2), un gaz particulièrement toxique, est notable sur les axes de circulation, ce qui préfigure la qualité de l'air d'un monde débarrassé des véhicules thermiques.

L'une des causes majeures est pointée : l'agriculture et les épandages agricoles ()**

Selon EELV Bretagne, il est urgent de changer de modèle agricole en tournant le dos aux élevages industriels et à la monoculture qui, de plus, détruit la biodiversité dont nous avons tant besoin. **La décision scandaleuse d'autoriser les épandages plus près des habitations, par la préfecture du Finistère, est un non-sens qui va à l'encontre de la santé de la population concernée.**

EELV Bretagne refuse la concentration des élevages sur caillebotis alors que l'élevage sur paille limite les pollutions.

EELV Bretagne s'interroge sur le devenir des grands projets de poulaillers usine en Bretagne

EELV Bretagne a interpellé le Président de Région afin de stopper les subventions aux élevages industriels dans notre Région, et de finaliser l'engagement financier régional pour les fermes bios et nouvelles mesures environnementales et climatiques (MAEC).

EELV Bretagne vous adresse l'assurance de tout son engagement.
Le bureau exécutif d'EELV Bretagne

* Lire <https://revoirleslucioles.org/un-certain-retour-a-la-materialite-du-monde-entretien-bastamag/>

** L'INERIS (institut national de l'environnement industriel et des risques) précise que la Bretagne émet 14% des émissions d'ammoniac alors qu'elle ne couvre que 4% du territoire et que 97% des émissions d'ammoniac sont d'origine agricole (élevages industriels, épandages au printemps).



Christel AMBROSELLI

Relations Presse • Communication Europe Ecology Les Verts en Bretagne
Tel/pgz: 06 68 67 70 91 • Courriel/postel: presse.europeecologiebretagne@gmail.com
Site EELV Bretagne [<http://bretagne.eelv.fr/>] • TW. : @EELVBzh • FACEBOOK : @EELV bzh